VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence Cottage agréable

No 529, Jena,

Coin de la rue Annonciation.

Succession de Frederick William Blessi.

No ——— — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.— Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 19 sept. 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C; agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé signé le 15 août 1899 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le désirable cottage résidence simple No 529 rue Jena, coin Annonciation, retiré de la banquette, et ayant 3 chambres, cuisine, galerie couverte et "shedroom" cours devant, de côté et derrière, avec hangars, citerne, etc., le tout en bonne condition, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 116, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena Annonciation et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 1 on parties des lots Nos 7 et 8, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Annonciation, anciennement Jersey, et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Jena et Annonciation, dans un voisinage tranquille, à proximité de la ligne de char de l'avenue Napoléon.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an sur ces paiements différés, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devra payer les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES-RESIDENCES

Doubles et simples productifs,

Nos 2469, 24 71, 2473, 2475 et 2467

Nord Remparts.

Entre les rues St-Roch et Espagne.

SUCCESSION DE Mme CATHERIN LAND.

No 59,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.— Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté 16 août 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Le désirable cottage double en bois et couvert en ardoises, Nos 2469 et 2471 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Tout et singulier un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants), mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, le tout d'après un plan fait par J. A. Puego le 14 janvier 1789, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire public, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les circonstances et dépendances y appartenant; en bonne condition, accessible aux lignes de chars et loué $240 par an.

2° Le cottage double en bois couvert en ardoises, productif, Nos 2473 et 2475 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants); ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par J. A. Puego, le 14 janvier 1789, et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries de devant, de côté et de derrière, et huit chambres dans la cour grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'ilet borné par la rue Girod et contient grand "shoproom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage; dans la cour eau une cuve etc; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie du plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par lienne de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 août—24 27—sept 3 10 17 24 à date

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

Dans le Second District.

Résidence en Briques et Magasin,

1019-1021, rue de Chartres près Ursulines.

Succession de Anthony Fatjo.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 13 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, à la date du 8 août 1899, dans l'affaire de la succession de Anthony Fatjo, (dossier No 59,846, de la dite cour), il sera vendu à l'enchère publique à, savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St-Philippe, Ursulines et Royale, mesurant mesure française, 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la grande et confortable résidence à deux étages en briques, bien construite, avec grenier bien fini Nos 1019, 1021 rue de Chartres; soudivisée en appartements nombreux et bien aérés, allée pour voiture, galerie sur la façade, etc; aussi une bâtisse en briques à deux étages, au fond, contenant 6 chambres, etc. La cour est bien pavée; l'hydrant et les tuyaux de gas s'y trouvent aussi avec d'autres agréments. Le rez-de-chaussée peut être employé pour n'importe quel genre d'affaires au détail; la propriété est à proximité du Marché Français, des écoles et église, et bien administrée, pourrait rapporter de jolis revenus. La rue est pavée en blocs de granit.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1899. L'acte de vente, avec les timbres du Revenu intérieur des E.-U., qui y sont attachés, aussi à ses frais, sera passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur devra également déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

13 août 13 20 27—sept 3 10 à date

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 59 974.

Succession de Paul Lecourt.

Le contenu de La Buvette et du Restaurant —DE— "HANDY'S BRANCH" DU WEST END,

LE 19 SEPT.

Et le contenu de la résidence

No 125 Rue Nord Broad,

Le 21 Sept.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux 54 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. John St Paul, juge, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, absent en congé, daté et signé le 7 septembre 1899 et à moi adressé, je procéderai de vendre le

MARDI 19 SEPT. A 11 HEURES A. M. AU WEST END,

Un lot de propriété mobilière, comprenant le stock et les installations de la buvette de "Handy's Branch", consistant en vins, liqueurs, verrerie comptoirs, tables, étagères, chaises, toile, (cash register), compteur, fourneaux, ustensiles, un warm à rosserie et un sulky, etc.: et le jeudi 21 sept. à 11 heures A. M. au No 125 rue Nord Broad, les meubles de maison et effets contenus dans ladite résidence, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

9 sept—9 10 17 18 19

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE,

1013 rue Milan,

Entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Peter J. Guth.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MARDI, le 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 14 août 1899, docket No 59,946 pour le compte de la succession de Peter J. Guth, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Chestnut, désigné par le No 4, et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage en bois contenant environ 5 chambres et connu comme le No 1013 rue Milan.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en un et deux ans à l'option de l'acquéreur avec 6 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1899, et devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur des E.-U. sur l'acte et les billets.

17 août—17 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Dans l'affaire de

Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als.

Mardi, 19 septembre 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.— Bureau 732 rue Commune — MARDI 19 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 10 juillet 1899 et signé le 14 juillet 1899, dossier No 59,600, dans l'affaire de Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als pour effectuer un partage, à l'enchère publique il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Julie et St Joseph et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins, sur 170 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques servant comme un établissement de marché français et connu comme le No 815 rue Magasins.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et l'ilet que la première propriété ci-dessus décrite, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 97 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une résidence en briques, connue comme le No 518 rue Julie.

3° Trois certains lots de terre qui sont contigus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et l'ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et désignés par les Nos 6 7 et 8 et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, servant comme une fabrique de wagons et boutique de réparation et connus comme les Nos 522, 526 et 530 rue Julie.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Notre Dame, Magasins et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure française, 60 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques servant comme une fonderie et connue comme les American Iron Works.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Constantinople, Baronne et Marengo, et mesurant 65 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 152 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 4011 rue Carondelet.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, Deuxième et Baronne et mesurant 35 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 106 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, occupée par la pompe Chimique No 2 et connue comme le No 1722 rue Première.

7° Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Canal, Dupré et l'avenue Cleveland, et désignés par les Nos 11, 12, 13, 14 15 et 16, lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 142 pieds 6 lignes, entre lignes parallèles; les lots Nos 13, 14 et 15 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 16 lequel formant l'encoignure de la rue Gayoso et de l'avenue Cleveland, mesurant 34 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

8° Vingt-cinq actions de la Firemen's Building Association, Livre No 2943, séries 22.

Termes et Conditions—Comptant pour les actions et comptant pour la part du mineur, John B. O'Connor; et pour le reste des propriétaires et le mineur Alverson, un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les polices d'assurance et les taxes pour 1899, devant être (prorated) et les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

13 août—13 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jose Alaban.

Costumes, Masques, Accessoires de Carnaval, Fournitures de maison.

A l'enchère publique, Vendredi, 15 septembre

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—VENDREDI, le 15 septembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux No 317 rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dossier No 60,130, daté le 4 septembre 1899, pour le compte de la succession de Jose Alaban, il sera vendu à l'enchère publique:

Un lot de costumes, masques, dominos et fournitures de maison, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

5 sept—5 10 14 15

Succession de George Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — Nos 58,136 —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par George Muller, administrateur de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

Jas D. Séguin, avocat. 6 sept—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 10 OCTOBRE.

JOLIE MAISON COTTAGE.

Faisant face au Bayou St-Jean, 2ème District. (No 1001)

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune, — MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre portant la date du 6 septembre 1899, et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Maria Vincenta Cuevas Bell, No 60,004 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 469, borné par le Bayou St John, les rues Générée ou Génois St Philip et Damaine, lequel dit lot mesurant quarante pieds de face sur le Bayou St John sur cent pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage de résidence double contenant quelque quatre chambres, ayant une galerie à l'arrière, hangar, dépendances, citernes etc.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 24—oct 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 10 OCTOBRE,

Commode Habitation en bois à un étage, avec mansarde et toit ardoisé, connu comme le

No 827 rue Piété, presque en face du nouveau marché projeté pour le 9me ward.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur — Bureau No 629 rue Commune, — MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et en obéissance à un ordre portant la date du 1er septembre 1899, et signé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" dans l'affaire intitulée succession de Ana Honora Kerigan, veuve de Henry Wright No 60,009 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Dauphine, Désiré et Bourgogne, mesurant en mesure anglaise trente-deux pieds de face à la rue Piété, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une jolie résidence en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, contenant en tout quelque neuf chambres, citerne, hangar, dépendances, etc. A une galerie sur le devant et la maison est retirée du trottoir, jardin avec buisson de roses, arbustes, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur devant être garantis par lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue et devant porter sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir le fait de non aliénando, le transfert de la police d'assurance au porteur desdits billets, la clause pénale de dix pour cent honoraires d'avocat en cas qu'un procès soit nécessaire pour forcer le paiement desdits billets.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1899 au-dessus de son enchère.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de gue re.

V Foulon, avocat pour l'administratrice.

8 sept—9 10 17 24—oct 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 12 SEPTEMBRE.

Propriétés de Choix et Rémunérative du Troisième District Consistant en (4) quatre Cottages Simple Et en une Résidence Double

Connus par les Numéros 1504 08-10, Avenue St-Bernard et le No 1548 rue Derbigny, à proximité et contigus au Marché St-Bernard.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 12 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 7 août 1899, et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Creuzeilles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Trois lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Bernard, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Robertson. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les Nos 2, 3 et 4, ou A B. C et sont contigus, et mesurant conformément avec un arpentage fait par George H. Grandjean, I. C. et voyer, portant la date du 11 août 1899, comme suit: Le lot No 2 ou A mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St-Bernard, sur une profondeur de 110' 3" 0''' sur la ligne du lot No 1, et 110' 9" 0''' sur la ligne du lot 3 ou B, et 21' 4" 1''' sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Le lot No 3 ou B, mesurant 21' 0' 4''' de face à ladite avenue St. Bernard, sur 110' 9" 0''' de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 ou A, et 111' 3" 0''' sur la ligne du lot No 4 ou C, et 21' 4" 0''' dans le fond, le tout plus ou moins.

Lot No 4 ou C mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St. Bernard sur 111' 3' 0''' de profondeur sur la ligne du lot 3 ou B, et 111' 9' 0''' de profondeur sur la ligne la plus près à l'avenue Claiborne, et 21' 4" 1''' de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

(A.) Les améliorations sur le lot 2 ou A consistant en un cottage simple en bois, retiré de la banquette, ayant quelque quatre chambres, citerne, dépendance, etc., et rapportant un revenu de $8 par mois, et est connu par le numéro municipal 1504 avenue St Bernard.

(B) Les améliorations sur le lot 3 ou B consistent en deux cottages simples en bois, l'un desquels faisant face à la banquette, a quelques trois chambres, ayant sur le devant. L'autre est situé vers le fond du lot, ayant quelques quatre chambres, dépendances, citernes, etc., rapportant un revenu de $12.00 par mois, et sont connus par le numéro municipal 1508, avenue St Bernard. Les cours sont séparées et sont occupées par un ou plusieurs locataires.

(C.) Les améliorations sur le lot 4 ou C consistant en un cottage simple en bois avec cuisine attenante et contenant en tout quelques cinq chambres, faisant face à la banquette, a un auvent sur le devant, dépendances citernes, etc., rapportant un revenu de ($8 00) huit dollars par mois, il est connu par le numéro municipal 1510 avenue St-Bernard.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citerne, puits, dépendances etc.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur et des acquéreurs, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E U.; un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais des acquéreurs.

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat.

13 août—13 20 27—sept 3 10 11 12

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE —SUR LE— BAYOU ST-JEAN.

Grand et Joli Terrain Adjoignant.

5 GRANDS TERRAINS

Dans le fond touchant à la Propriété ci-dessus décrite faisant face à Hagan Avenue.

Près du City Park, Southern Park, Louisiana Jockey Club, Fair Grounds, avec les chars de la ligne de la rue Orleans passant devant la propriété et les chars de la ligne City Railroad à une courte distance, les Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments environnants les brises perpétue les sur le Bayou St John, cette propriété est de la saine position tout unie à la faire un Home bien désirable.

F. Larose et als vs J. A. Larose et Als.

No 28,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 11 octobre 1899, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Office et Exchange, 813 rue de la Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu d'un et conformément d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 7 septembre 1899

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville, désigné par le numéro A, dans l'ilet borné par le Bayou St-John, les rues Mons, De Sèze et Hagan Avenue et Bell, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-John et la rue Mons, 242 pieds, 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot B 77 pieds, 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant des lots F et G et une portion du lot E et 236 pieds 3 pouces 2 lignes sur la ligne la plus proche de la rue De Sèze.

Les améliorations comprenant un attrayant cottage élevé de terre retiré de la rue ayant hall au centre, salons avec porte à coulisses et dépendances, cabinet sur un côté du hall, et 4 chambres, cabinet sur l'autre côté, grande salle à manger, gaz, eau sur le devant, côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, eau d'alimentation, 2 citernes etc., le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Mons.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit et la propriété précédemment décrite, et la touchant, et désigné par le lot B, une autre partie de 5 lignes de face au Bayou St John et de la rue Mons, 242 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 68 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond le séparant des lots C et D, et une portion du lot E et 242 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois.

3° 5 lots de terre situés dans le même district et ilet que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C D E F et G, mesurant comme suit: Le lot C, 32 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à Hagan Avenue, lot G, 32 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 29 pieds 3 pouces et 3 lignes de large dans le fond les divisant du lot B, les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces 3 lignes de large dans le fond, les divisant du lot A, sur les profondeurs suivantes, à savoir, le lot C, 131 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue B 11, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D; le lot D, 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot C, et 129 pieds 2 pouces sur la ligne le divisant du lot E; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot F; le lot F, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G, le lot G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F, 125 pieds sur le côté le plus près de la rue DeSèze. Le tout vendu d'après le plan de D E. Seghers daté le 28 août 1899, maintenant exposé à notre Exchange pour référence.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, et la balance, si balance il y a payable à un et deux ans en billets (ou coupons à la satisfaction des vendeurs) portant 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par lien et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et les polices d'assurances transférées au porteur des billets, les acquéreurs assumeront les taxes de 1899 en sus du montant de leur adjudication, paieront les Internal Revenue Stamps sur les actes de vente feront un dépôt de 10 0|0 pour garantir les ventes, et toutes les clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Joseph Duvigneaud, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut.

Quartier choisi, environné de tous les agréments

Loué $420 par an.

Succession de Catherine Erath.

No 57 917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 4 octobre 1899,

à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur

BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet en ordre et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 30 août 1899 pour le compte de ladite succession, la propriété de valeur ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf, retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 14 chambres, 2 cabinets citerne, lieux d'aisance, hangar, etc. Loué $35 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Dericourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur, qui paiera également les Internal Revenue Stamps de ladite vente.

2 sept—9 10 17 24—oct 1 4

State of Louisiana versus Provident Investment & Redemption Company Limited et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 56,653, 56,654, 56,412, 56,354—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Lodal Dearing, liquidateur des Provident Investment & Redemption Co Ltd, Bienville Investment Co Ltd, Gomez Land & Investment Co Ltd, Provident Investment & Redemption Co Ltd, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6 sept—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix

1756 ET 1758 AVENUE WASHINGTON,

Coin de la rue Baronne.

A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix.

Successeurs de Mary Gibson et Ella E. Beer, consolidées,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs,